

LA CNT EN LUTTE SUR TOUS LES FRONTS !

**En France et partout
dans le monde,
la situation est la même :
le patronat S'ENRICHIT
TOUJOURS D'AVANTAGE
et pousse les gouvernements à
SUPPRIMER LES ACQUIS SOCIAUX
obtenus par les luttes.
La guerre, la misère, les violences
policières sont les instruments
et les conséquences du capitalisme.
LA CNT REFUSE LES SACRIFICES
IMPOSÉS PAR CE SYSTÈME !**

LOI URVOAS + ÉTAT D'URGENCE = DÉRIVES TOTALITAIRES

Loi Urvoas

LE BON VIEUX TEMPS DE LA DÉLATION

Bientôt, à la suite d'une simple suspicion d'appartenance au « crime organisé » ou une lettre anonyme, toute personne de plus de 13 ans pourra subir une perquisition et être emmenée par la police pour une audition, sans la présence d'un avocat.

État d'urgence

INTERDICTION DU DROIT DE RÉUNION

Avec l'état d'urgence, l'État se donne par exemple le droit de dissoudre les associations « portant atteinte à l'ordre public », d'assigner à résidence toute « personne dangereuse », d'ordonner la fermeture des salles de spectacle et des lieux de réunion, d'interdire les manifestations, de perquisitionner de jour comme de nuit, d'instaurer un couvre-feu.

Ainsi, à Lille, le 20 avril dernier, à la suite de la manifestation contre la loi travail, la police a défoncé au bélier la porte de la maison des syndicats CNT pour fouiller les lieux et interpellé deux manifestants. Le tout sans fournir aucun document légal. Les militants arrêtés, accusés d'actes qu'ils n'ont pas commis, ont été placés sous contrôle judiciaire avec interdiction de manifester jusqu'à leur procès, le 25 mai prochain.

Un local syndical est un outil de défense pour les travailleuses et travailleurs, dans lequel chacune et chacun doit pouvoir se retrouver en toute sérénité. Le saccager, c'est comme monter à l'assaut d'une Bourse du travail.

➤ **La CNT exige l'arrêt de toutes les poursuites contre les militants et militantes, la levée de l'état d'urgence et l'abandon du projet de loi Urvoas.**

LOI TRAVAIL + UNÉDIC = LE MEDEF AUX COMMANDES

Loi El Khomri

CASSE DU CODE DU TRAVAIL

Primant sur les accords de branche, les accords d'entreprise permettront de baisser les salaires et le taux de paiement des heures supplémentaires, d'augmenter le temps de travail de jour comme de nuit par la négociation avec les syndicats ou par référendum auprès des salariées et salariés. Les licenciements pour inaptitude médicale due à un accident du travail ou à une maladie professionnelle seront possibles. Les licenciements économiques seront libres, les visites médicales facultatives. Il n'y aura plus d'obligation de reclassement des salariés et salariées pour les employeurs et employeuses. En considérant le contrat de travail comme un lien entre deux parties égales, la loi El Khomri nie la lutte des classes au profit du patronat.

**UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ,
SOLIDAIRE, SANS PERMANENT ET ANTICAPITALISTE**
CNT - UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE



Négociations Unédic

LA CHASSE AUX PRÉCAIRES, AUX CHÔMEURS ET AUX CHÔMEUSES

Après une mobilisation exemplaire, les intermittents et intermittentes ont obtenu, jeudi 28 avril, des avancées sur les annexes 8 et 10. Mais rien n'est joué : les négociations globales Unédic doivent être bouclées le 30 juin 2016, date d'expiration de l'actuelle convention. Comme toujours, le patronat fait du chantage à la signature et attaque les droits des chômeurs, chômeuses et précaires (contrôle accru, baisse des cotisations, dégressivité des allocations) sous prétexte d'un faux déficit. Le but : détruire le salaire socialisé et tendre vers un système de caisses privées, favorable aux plus riches, accompagné d'une aumône étatique sous forme de minima sociaux au rabais pour les autres.

➤ **Retrait de la loi travail, augmentation des salaires, réduction du temps de travail et partage des richesses !**

LES MIGRANTES ET MIGRANTS, VICTIMES DES POLITIQUES GUERRIÈRES ET NÉOCOLONIALES

Au péril de leur vie, elles-ils fuient les guerres et la misère que nos propres gouvernements leurs imposent pour permettre les profits mirobolants des industries de l'armement et des multinationales. Les pays néocoloniaux continuent sans vergogne à piller les richesses, à vendre leurs armes, à bombarder, sans se soucier des conséquences désastreuses de leurs profits sanglants.

➤ **Les bombardements et les ventes d'armes doivent cesser, les frontières doivent être ouvertes, et les migrantes et migrants accueillis.**

CONSTRUIRE UN AUTRE FUTUR !

Derrière toutes ces questions, c'est la propriété privée des moyens de production, donc le salariat et le pouvoir du capital et de l'État qu'il faut remettre en cause.

La CNT prône un anarcho-syndicalisme et un syndicalisme révolutionnaire de transformation sociale. Une société en rupture avec le capitalisme !

Pour la CNT, le rapport de force doit se faire par la mobilisation de toutes et tous, en s'organisant dès aujourd'hui dans les syndicats, sans permanent-e-s ni salarié-e-s.

Le communisme libertaire, projet révolutionnaire fondé sur la répartition des richesses, la socialisation et l'autogestion des moyens de production, est une urgence sociale, politique, économique et écologique.

N'attendons pas pour construire cet autre futur sans domination ni exploitation !

Construisons la grève générale reconductible pour la justice sociale !

POUR UNE SOCIÉTÉ SANS CLASSES, NE NOUS LAMENTONS PAS, ORGANISONS-NOUS !

Venez en débattre au FESTIVAL DE LA CNT, du 24 au 26 juin 2016.

La Parole errante – 9, rue François-Debergue – Montreuil (93) – métro : Croix-de-Chavaux

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL – UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE

WWW.CNT-F.ORG

ÎLE-DE-FRANCE

33, rue des Vignoles, Paris 20^e
Permanences : lundi 14h - 19h
et 1^{er} mercredi du mois : 17h - 19h
Tél. : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

77 – SEINE-ET-MARNE

1 bis, impasse Émilie,
77500 Chelles
(à 200 m de la gare RER)
Permanences : mercredi 18h - 20h
Tél. : 06 59 36 41 02
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

94 – VAL-DE-MARNE

Bourse du travail de Choisy-le-Roi
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi
1^{er} étage salle Beauré
Permanences : vendredi 17h30 - 19h
Tél. : 06 74 17 60 34
Mail : cnt94@cnt-f.org

95 – VAL-D'OISE

Bourse du travail, Espace Mandela
82, bd du Général-Leclerc,
95100 Argenteuil
Permanences : mardi 13h30 - 16h
et jeudi 13h30 - 16h30
Tél. : 06 52 93 90 88

